

V- TRANSVERSALITE DU GENRE

Accorder une attention particulière aux groupes prioritaires qui vivent dans la pauvreté et sont

par ailleurs particulièrement désavantagés et exclus, et garantir la réceptivité à la diversité par l'adaptation des interventions aux groupes particuliers de populations constitue la marque de fabrique de Terre et Développement. Il en est de même de la coordination et la construction de partenariats, y compris parmi les organismes gouvernementaux, les organisations de la société civile, en particulier les groupes de femmes, et les réseaux. Nous mettons également un point d'honneur dans notre engagement à partager le savoir, par la documentation, l'évaluation et la diffusion des résultats. Nous faisons foi à une programmation basée sur des données probantes, s'appuyant sur les leçons apprises et les pratiques recommandées, pour garantir des résultats optimaux et une meilleure utilisation des ressources.

Terre et Développement met un accent particulier sur le genre dans la mise en œuvre des projets. Aussi, cet aspect est-il considéré par l'ONG comme transversal de son opérationnalité. Il vise à associer de plus en plus les femmes ainsi que toutes les couches sociales (jeunes handicapés et autres marginaux) dans la mise en œuvre de ses projets. De fait, Terre et Développement met l'accent

sur les droits de l'homme et les approches intégrant la dimension de genre plaçant une priorité absolue sur

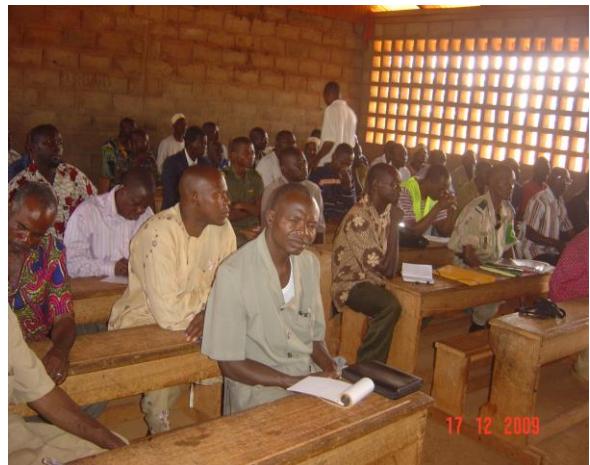
la promotion, la protection et l'accomplissement des droits fondamentaux des femmes et des filles, ainsi que sur le renforcement des capacités institutionnelles aux niveau local et national pour éliminer toute forme de violence à l'égard des femmes. Il s'agit notamment de traiter les normes sexospécifiques injustes et les inégalités de pouvoir comme la principale cause de discrimination

à l'égard des femmes et des filles, et comme une violation des droits de l'homme et un obstacle au développement. Des actions holistiques et multisectorielles qui répondent aux besoins et aux droits intimement liés des femmes en termes de prévention et de traitement de la discrimination sont pris en compte et mis en œuvre, y compris l'accès aux droits à la santé, à la justice, à la propriété et à l'héritage, ainsi qu'à la sécurité et aux droits économiques.

VI- QUELQUES IMAGES REVELATRICES DE NOTRE IMPREGNATION DU TERRAIN



L'habitude du terrain nous amène parfois très loin...



Partout, des auditoires aussi divers que variés nous accueillent



Des réunions parfois tenues à l'ombre des arbres, permettent de délivrer notre message



Nous faisons toujours attention au genre pour ne pas léser certaines couches sociales. Jeunes et vieux sont tous conviés.



Les femmes ne sont pas en reste.



Les zones les plus reculées du pays nous sont familiers